

# CONSEIL D'ECOLE

21 OCTOBRE 2021

## **Membres du nouveau conseil**

Suite aux élections des parents délégués qui ont eu lieu le 8/10/2021

Participation à Oisseau-Le-Petit : 41,27%

Participation à Fyé : 52,60%

Parents d'élèves élus :

Mme BOAILLON Mélanie ; Mme CAMPAGNA Céline ; M. FOUQUERAY Mathieu ; M. GAUDRE Ludovic ; Mme JOINT Natacha ; M. LHUISSIER Yoann ; Mme MAREAU Stéphanie ; Mme TOUCHARD Aurélie ; M. CHAPRON Cédric ; Mme CHOBLET Ludyvine.

Mairies :

M. GOYER et Mme PLANCHAIS : Maire de Oisseau-Le-Petit

M. EVETTE, Mme THOMAS et Mme GAUGAIN-PLACAIS : municipalité de Bérus

M. VIEILLEPEAU, Mme FROMENTIN : municipalité de Béthon

M. FRIMONT : maire de Fyé

M. LATA CZ : maire de Chérisay

Mme LELIEVRE : présidente du SIVOS.

Enseignants :

Oisseau-Le-Petit : Mme Lebrun : Directrice du RPI Rosay Nord, (50 % GS), Mme Boclet 50% et Mme Laigneau (TPS-PS-MS), Mme Pujol (CP-CE1), Mme Chabert (50% GS) et M. Villain (MS-CP).

Fyé : Mme Gouny (CE1-CE2) ; Mme Guibert (CM1), Mme Leroy (CM2), Mme Vigneron (TPS-PS-MS), M. Lépine (CE2-CM1).

Excusés :

Inspection de l'Education Nationale : M. Charles MAHOUIIN ; enseignantes : Mme Pujol, Mme Boclet, Mme Laigneau ; mairies : M. Latacz, M. Evette, M. Vieillepeau ; parents élus : Mme Campagna, Mme Mareau, M. Gaudré, Mme Choblet.

## **Personnel intervenant dans l'école pendant le temps de classe :**

Pascale Gentilhomme et Karine Mathoneau (maîtres spécialisés du RASED).

ATSEM : Magalie Morançais, Jennifer Lhuissier, Stéphanie Fortin, Josiane Doudieux.

Contrats aidés : Chloé Godard, Marie Bernad et Martine Tison.

AESH : Isabelle Wheeler et Catherine Thomas.

Jeanne Boëlle : intervenante musique.

## **Le règlement intérieur du conseil d'école :**

Présentation du règlement intérieur du conseil.

Le règlement intérieur du conseil d'école a été adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

## **Le règlement intérieur de l'école :**

Le règlement intérieur a été mis à jour pour correspondre aux nouveaux horaires de l'école de Oisseau-Le-Petit, il n'y a pas d'autre changement. Il sera mis à disposition des familles sur le blog de l'école. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

**Présentation de la charte de la laïcité** en vigueur dans les établissements scolaires. Elle explicite les sens et les enjeux du principe de laïcité à l'École, et rappelle les valeurs et les principes de la République. Elle est communiquée au personnel éducatif, affichée dans l'école et communiquée à la rentrée aux familles.

## **La situation sanitaire :**

Depuis la rentrée de septembre, un nouveau protocole est mis en œuvre dans les écoles selon 4 niveaux d'alerte décidés sur le plan départemental, reproduits dans le détail dans le tableau ci-dessous. Ce tableau est mis à disposition des familles sur le blog de l'école dans un article dédié. La directrice met à jour régulièrement cet article en indiquant le niveau d'alerte actuel dans notre département, à chaque changement de niveau, les familles sont informées par mail et invitées à aller consulter cet article pour connaître les mesures sanitaires en vigueur. Sur cet article, figurent aussi les contacts utiles, informations à connaître pour les parents pendant l'épidémie (comme la surveillance des symptômes par exemple). Un parent note qu'il

souhaiterait avoir un mot papier en plus, la directrice explique que ce type de messages doit être envoyé au plus vite et que le papier n'est pas le moyen le plus rapide de communiquer à ce sujet. Cela sera envisagé selon le temps disponible les prochaines fois.

A ce jour, le niveau d'alerte est le 1. A la cantine, les élèves continuent à ne pas être trop brassés également.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
<b>Doctrine d'accueil</b>	<b>Cours en présentiel en école primaire.</b>			
<b>Protocole sanitaire</b>	Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains (matin en arrivant, avant et après chaque récréation, après WC, avant et après chaque repas, <b>au retour à la maison le soir</b> ). Pas de masque en maternelle.			
	Port du masque obligatoire en intérieur <b>pour les adultes</b> , et en extérieur suivant la législation nationale. Pas de masque obligatoire pour les enfants de primaire (élémentaire et maternelle).	Port du <b>masque obligatoire en intérieur à partir du CP + adultes</b> , et en extérieur suivant la législation nationale.	Port du <b>masque obligatoire en intérieur et extérieur à partir du CP + adultes</b> .	
	Limitation des regroupements importants.	Eviter le brassage des classes, ce qui est possible dans notre école (récréation et restauration scolaire).		
	Désinfection des surfaces fréquemment touchées 1 fois par jour, et tables de réfectoire après chaque service.	Désinfection des surfaces fréquemment touchées plusieurs fois par jour, et tables de réfectoire après chaque repas.		
<b>Activités sportives à partir du CP</b>	Pratique habituelle.	Pratique en <b>extérieur</b> , ainsi qu'en <b>intérieur</b> avec une <b>distanciation de 2m</b> .	Pratique en <b>extérieur</b> , ainsi qu'en <b>intérieur</b> mais de <b>basse intensité</b> , avec port du <b>masque</b> et <b>distanciation</b> de 2m.	Pratique <b>uniquement en extérieur</b> avec <b>distanciation</b> de 2m.
<b>Protocole en cas de cas confirmé et contact</b>	<b>Fermeture de la classe dès le 1<sup>e</sup> cas confirmé.</b> <b>Les familles de l'école sont averties par le blog sur l'article « Absences, remplacements et fermetures de classe ».</b> Les <b>familles de la classe fermée reçoivent un mail directement</b> dès que l'Inspection Académique nous transmet l'ordre de fermeture. <b>DE MANIERE GENERALE, CONTACTER IMPERATIVEMENT LA DIRECTRICE SI UN MEMBRE DU FOYER EST POSITIF, OU VOTRE ENFANT EST CAS CONTACT/CONFIRME.</b>			

### Les absences des enseignants et remplacements :

En niveau 1 d'alerte, les élèves peuvent être répartis dans les classes si nécessaire en cas d'absence non remplacée d'enseignant. A partir du niveau 2, les élèves doivent rester dans leur classe pour éviter le brassage, surveillés par un adulte de l'école. Lorsqu'un enseignant est absent, les familles sont prévenues par un mot ou un mail, et une affiche est placée au portail. Depuis le printemps dernier, la direction a mis en place un article sur le blog pour tenir informées les familles de la présence ou non d'un remplaçant dans la classe concernée. Les familles de l'école sont vivement encouragées à consulter cet article, qui permet à tous de connaître l'évolution de la situation en temps réel, et de désengorger la boîte mail de direction. Par ailleurs, les parents d'élèves regrettent l'absence de remplaçants cette année.

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/rpi-oisseau-fye/2021/10/07/actualites-des-absences-et-remplacements-sur-le-rpi/>

### Effectifs et répartitions des élèves dans les 9 classes :

	OISSEAU-LE-PETIT				FYE				
	TPS-PS-MS	GS	MS-CP	CP-CE1	TPS-PS-MS	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1	CM2
TPS	3				4				
PS	11				11				
MS	13		6		10				
GS		27							
CP			17	13					
CE1				11		13			
CE2						11	15		
CM1							9	23	
CM2									24
Total par classe	27	27	23	24	25	24	24	23	24
Total par site	101				120				
Total RPI	221								

**Accueil des TPS :** les TPS seront accueillis dans les classes de TPS-PS-MS selon deux critères :

- ils doivent être nés entre janvier et mars pour avoir une maturité suffisante.
- la classe d'accueil ne doit pas excéder 26 élèves inclus, pouvant aller exceptionnellement jusqu'à 27 selon la classe.

Les parents rappellent que suite à la fermeture de l'an passé, l'entretien avec la DASEN avait permis d'envisager de remonter les chiffres rapidement pour envisager une réouverture dès la rentrée prochaine. Le SIVOS compte envoyer un courrier auprès du nouveau DASEN pour revoir la situation.

Les représentants de parents demandent ce que change pédagogiquement les chiffres de 25 à 27 enfants par classe. Pour la classe de GS notamment, l'enseignante a changé la configuration pour pouvoir accueillir tous les élèves, mais c'est logiquement plus difficile d'avoir des classes plus chargées selon les enseignants.

### Évaluations nationales

Des évaluations nationales ont été réalisées auprès des CP et CE1. Les familles des élèves concernés sont informées des observations faites pour leur enfant.

### Projets pédagogiques pour l'année 2021-2022

- **Piscine :** la classe de GS (Mme Lebrun) va à 5 séances de natation du 21/09 au 9/11. Les classes de CE1-CE2 (Mme Gouny) et CM2 (Mme Leroy) vont à 5 séances du 11/10 au 29/11. Les classes CP et CP-CE1 (Mme Pujol et M. Villain) vont à 5 séances de natation du 27/09 au 29/11 avec une coupure de 3 séances au milieu. Cette organisation a été trouvée pour permettre à toutes les classes concernées de bénéficier d'un cycle natation en respectant le protocole sanitaire stipulant un maximum de deux groupes classes par séance. Nous avons dû revoir le planning initial de 10 séances par classe pour proposer cette formule ramenant à 5 séances par classe. Les parents d'élèves demandent si possibilité d'aller à Fresnay sur Sarthe, ce n'était pas mentionné aux dernières nouvelles.

- **Musique** : l'intervenante de musique, Jeanne Boëlle, anime des séances en CP sur le thème des oiseaux, et en CP-CE1 sur le tour du monde. Cela se déroule de septembre à février le mercredi matin. Ensuite, à partir de février elle assure des séances avec les classes de CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 à Fyé le mercredi matin également.
- **Ecole et cinéma** : les classes de maternelles participent cette année à Maternelle et Cinéma avec deux séances et les classes d'élémentaire à Ecole et Cinéma avec trois séances. Il s'agit pour les enfants de pouvoir découvrir des œuvres cinématographiques adaptées à leur âge gratuitement. En effet, l'entrée au cinéma est intégralement prise en charge par les coopératives scolaires des écoles (2,50 €), le transport est pris en charge par la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.
- **Festival du livre** : Cette vente de livres permet d'enrichir les bibliothèques des écoles. Compte-tenu de la situation sanitaire, il est possible qu'il n'y ait pas d'achats de livre en direct mais uniquement par bons de commandes ou par internet pour éviter de faire entrer les parents dans les écoles. L'action se déroulera sur deux semaines : du 6/12 au 10/12 à Fyé et du 13/06 au 17/06 à Oisseau-Le-Petit.
- **Mômo Festival** : plusieurs classes participent au Mômo Festival cette année qui permet de bénéficier de spectacles organisés au sein des écoles ou communes de notre RPI. Le coût des places est pris en charge par la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Classe	Spectacle	Date	Lieu
GS	Le concert d'Origami	mercredi 24 novembre matin	salle polyvalente de Oisseau
MS-CP	Feuille Blanche	Mardi 7/12 après-midi	Salle des fêtes Ancinnes
CP-CE1			
TPS- PS- MS	Le concert d'Origami	mercredi 24 novembre matin	salle polyvalente de Oisseau
CE2-CM1	Origines	Lundi 29 novembre matin	Salle André Voisin Fresnay
CE1-CE2	Il est grand temps de rallumer les étoiles	Lundi 22 novembre après- midi	Salle (polyvalente) de Fyé
CM1			
CM2			

- **Les Incorruptibles** : l'ensemble des classes du RPI participe au prix des Incorruptibles. Les classes reçoivent une sélection de livres par niveau puis votent pour leur préféré jusqu'en mai, participant ainsi au prix littéraire jeunesse national.
- **Le café des parents** : depuis octobre, le centre social de Oisseau-Le-Petit et l'école ont mis en place un café des parents une fois par période. Cela se déroule un matin entre 8h35 et 9h15 (pendant les APC, la dépose au car ainsi que l'accueil), à côté du portail de l'école de Oisseau-Le-Petit. Ce temps d'échanges a pour but de favoriser la co-éducation et la communication entre les familles et l'équipe enseignante. Des boissons chaudes sont mises à disposition ainsi que des flyers à propos de sujets variés (sommeil, écrans...) et une boîte à idées dans laquelle les familles peuvent proposer des sujets qu'elles souhaiteraient aborder comme les troubles d'hyperactivité, l'hygiène etc. La directrice et le responsable familles du Centre Social Maxime Toure sont présents au stand sur ce temps d'échanges, lors des prochaines éditions, d'autres enseignants et intervenants pourront se joindre à eux. Le prochain café des parents est fixé au mercredi 24 novembre prochain autour du thème des écrans, les familles en sont averties par un mot dans le cahier, sur le blog et des affiches. Nous accueillons les familles avec plaisir.
- **Semaine de la maternelle** : elle se déroulera du 22 au 26 novembre avec le thème « Je dis, tu écris... on apprend ». Selon la situation sanitaire, les familles pourront être accueillies dans les classes autour d'un programme d'activités que l'équipe enseignante construira début novembre prochain.
- **La classe de neige** : elle se déroulera à Albiez Montrond, du 16 au 22 janvier 2022 pour les 56 élèves de CM1-CM2 de Mme Leroy, Mme Guibert les CM1 de M. Lépine, avec 8 adultes accompagnants (Mme Guibert, Mme Leroy ainsi que 6 parents). Le lieu d'hébergement est le même que les autres séjours : Maison Blanche. Les élèves bénéficieront de 5 séances de ski alpin et 1 séance de ski nordique, d'une séance d'initiation à la conduite d'attelage de chiens de traîneaux, d'une découverte du milieu (flore, faune locales), d'une soirée conte, et d'une soirée boum. Le coût total du voyage s'élève à environ 30 000€ (les derniers devis sont en cours de finalisation). La participation des familles s'élèvera à 250€ par enfant, l'APE financera 100€ par élève, les municipalités 140€ par élève et le SIVOS complètera le séjour au hauteur de 1000€ environ pour les élèves habitant dans des

communes hors SIVOS. Un appel aura lieu pour être sponsorisé par des entreprises locales, ainsi que par la MAE. Concernant la situation sanitaire, nous avons organisé le voyage selon 3 niveaux d'alerte. En cas de passage au niveau 3, les déplacements sont interdits, et le coût du voyage serait restitué par les différents organismes. En cas de niveau 1, il n'y a pas de restriction particulière donc le voyage pourra se dérouler normalement. Enfin, en cas de niveau 2, le non brassage est obligatoire dans le car, la structure d'accueil, les différentes activités. Nous nous sommes assurés que cela pourra être le cas, le voyage pourra donc également avoir lieu si nous sommes en niveau 2 d'alerte.

- **Concours AFALAC** : la classe de GS participera cet hiver au concours de création d'histoires plurilingues de la Sarthe. Il s'agit de la création d'une histoire à la manière d'un auteur, en différentes langues avec projet d'illustration. Les trois axes du projet sont l'éveil aux langues, les arts plastiques et visuels et la littérature. Les gagnants du prix reçoivent des livres ainsi qu'un diplôme pour tous les participants.
- **Des enfants et des arbres** : Les 4 classes d'élémentaire de Fyé participeront au projet de plantation d'arbres sur 2 parcelles d'un agriculteur local ancien papa d'élève, Bertrand Honoré. Un travail sera mené en classe, avant la plantation, puis M. Honoré interviendra en classe pour présenter le projet avant la plantation entre décembre et février (en attente de la date). Sur deux parcelles, les 4 classes se déplaceront sur une demi-journée avec pique-nique à la ferme.
- **Le projet Blob** : c'était une inscription pour élever un blob en relation avec Thomas Pesquet qui réalise la même expérience dans l'espace, les classes de CM1 et CM2 ont été sélectionnées. Il s'agit d'une expérience mise en place par le CNRS et le CNES avec des protocoles expérimentaux pour réveiller les blobs (c'est un être vivant unicellulaire qui s'adapte à son environnement), avec prise de photos pendant 7 jours et 7 nuits.
- **ENS** : projet qui se prolonge sur le thème des oiseaux pour les MS-CP, en attente de retour.
- **Escrime** : un cycle escrime découverte du CP au CM2 est envisagé cette année, en attente de détails de l'organisation avec le club d'escrime des Ducs d'Alençon. L'idée serait de poursuivre ce cycle escrime chaque année pour deux niveaux de classes afin aborder l'escrime sur la scolarité de chaque enfant, à la manière des cycles de piscine.

### Sécurité :

Les PPMS «risques majeurs» et « intrusion, attentat » ont été réactualisés.

Il s'agit de mettre en place des procédures pour que les adultes et les élèves de l'école aient les bons réflexes en cas d'intrusion dans l'école de personnes malveillantes ou d'accidents majeurs d'origine naturelle ou technologique.

Au cours de l'année scolaire 4 exercices sont réalisés :

- 2 exercices incendie, le premier a eu lieu le 16/09/2021,
- 1 exercice PPMS attentat (7/10/21)
- 1 exercice PPMS risques majeurs, qui sera réalisé mi-janvier.

Le PPMS Attentat-Intrusion a été réalisé le jeudi 7 octobre dernier en présence de la gendarmerie de Oisseau-Le-Petit.

A Fyé, nous avons pu observer que les classes n'entendaient pas le signal et que la hauteur du portail n'empêchait pas un intrus d'entrer. Il a été proposé à la mairie d'installer un signal lumineux dans les pièces notamment.

A Oisseau-Le-Petit, le nouveau plan pour se cacher mis en place l'année passée a pu être expérimenté. L'installation de serrures par la mairie a permis un déroulement efficace de cet exercice. Cependant, comme pour l'école de Fyé, le signal ne peut être perçu par toutes les classes. L'installation d'un signal lumineux a été proposée également.

Dans l'ensemble, les exercices se sont bien passés et les élèves ont bien réagi.

Les familles sont bien sûr informées en amont de tous les exercices PPMS.

### Etat des comptes / coopérative scolaire :

#### Oisseau-Le-Petit :

**Solde au 21/10/21 : 1 951,09€**

La collègue s'occupant la coopérative scolaire étant absente ces jours-ci, le détail des recettes et dépenses sera présenté au prochain conseil d'école.

	recettes	dépenses
<b>Solde année précédente au 05/08/2021 : 1833,90€</b>		

**SOLDE 1/09/21 : 1951,09€**

**Fyé :**

**Solde au 21/10/21 : 5 545,32€.**

	<b>recettes</b>	<b>dépenses</b>
<b>Solde année précédente au 15/06/2021 : 5 462,50€</b>		
Matériel pédagogique		602,10
Sorties cinéma et ENS		147,5
Subvention ENS	300	
Subvention SIVOS	500	
Recyclage	60,9	28,48
<b>Total</b>	<b>860,9</b>	<b>778,08</b>
<b>SOLDE 21/10/21 : 5 545,32€.</b>		

L'équipe enseignante indique la fin du recyclage des colles en décembre.

**SIVOS :**

Le SIVOS a prévu 7 400€ de budget fournitures pour les écoles sur l'année 2021.

Parallèlement à cela, un budget exceptionnel a été accordé afin d'acheter du matériel pédagogique sur les deux sites d'un montant de 2 150 €.

Le SIVOS a participé à l'appel à projet numérique qui permet d'équiper les écoles en matériel informatique avec l'aide de subventions de l'état. Le projet a été validé, ce qui nous a permis d'obtenir un VPI pour l'école de Fyé, une classe mobile de 10 PC portables à Oisseau-Le-Petit, 3 ordinateurs fixes à Oisseau-Le-Petit et 4 à Fyé, 2 PC portables à Fyé, 6 tablettes à Fyé, des licences word, une imprimante couleur sur chaque site et des hauts parleurs. L'ensemble coûte 18 500€, la collectivité finance 5 650€ et le montant de la subvention est de 12 850€. A ce jour, 7 537€ ont été payés sur l'ensemble.

**Investissements et travaux :**

Nous remercions les mairies pour les travaux estivaux réalisés, notamment l'aménagement de la cour de l'école de Fyé avec une structure, de la pelouse et un goudronnage.

En plus des travaux d'entretien courants, l'équipe enseignante de l'école de Oisseau-Le-Petit renouvelle sa demande concernant notamment l'installation d'anti-pince doigts dans le bâtiment du haut, ainsi que l'adaptation des portes extérieures qui ferment mal.

**Questions des parents d'élèves :**

Les représentants de parents d'élèves ont énoncé quelques questions concernant les points suivants :

- **Travaux sur l'école de Oisseau :** la mairie explique qu'elle n'a toujours pas reçu les notifications de subventions pour construire une nouvelle école, et que les portes, fenêtres ainsi que les anti-pince-doigts ne peuvent pas être installés sans subventions. Cela sera fait en même temps que la rénovation de l'école.
- **Avec l'effectif de la classe de TPS-PS-MS en augmentation, les représentants de parents demandent si le dortoir n'est pas trop petit :** les petits sont au dortoir, les moyens sont dans la classe, sauf s'il y a des absents et qu'on peut tous les mettre dans le dortoir.
- **Question concernant la tolérance du quart d'heure pour venir chercher les enfants de fratries pendant les TAP le mardi et jeudi suite aux nouveaux horaires :** il y a bien une tolérance d'un quart d'heure pour les parents qui ont des enfants à aller chercher sur les deux sites. Le SIVOS indique qu'il y aura un mot pour rappeler cela aux familles.
- **Taux d'encadrement des TAP :** il y a une personne pour chaque classe sur Fyé et sur Oisseau (dont une classe avec 2 personnes à Oisseau).
- **Est-ce que les écoles sont dotées de matériel détection CO2 :** les collectivités n'envisagent pas d'investissement dans ce sens, les enseignants et personnels aèrent les pièces comme demandé dans le protocole.
- **Harcèlement à l'école et « squid game », qu'en est-il à l'école ?** Le travail et le dialogue se poursuivent, quotidiennement, en relation avec les programmes d'éducation morale et civique notamment, que ce soit en classe ou sur la cour.

M. Goyer, maire de Oisseau-Le-Petit, évoque la garderie du car à Oisseau le Petit de 16h15 à 16h45 les lundis et vendredis. Il précise que la garderie est gratuite seulement pour les enfants prenant le car, pas les autres. A Fyé, la prise du goûter est par ailleurs possible pour les enfants attendant dans la cour pour prendre le car au 2e passage pour Oisseau-Le-Petit.

### **Dates des prochains conseils d'école**

Jeudi 3/02 à Fyé 20h, et jeudi 30/06 à Oisseau-Le-Petit à 18h30.